

NOTE CONGRES BELFORT

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Président.e.s des Comités Départementaux et Régionaux

A la suite des déclarations de Monsieur le Premier Ministre le 27 décembre dernier, la préfecture du Territoire de Belfort, comme nous, se posait la question du maintien de notre Congrès au vu de l'évolution de la situation sanitaire et la propagation rapide du « variant Omicron ». Depuis vendredi dernier, le Président du Comité Départemental du Territoire de Belfort et moi-même, nous étions en contact avec Madame la Directrice de Cabinet de Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.

Si la raison et les impératifs sanitaires commandaient d'annuler ou de reporter le Congrès Fédéral, il me semblait important que la décision vienne des services de l'Etat afin que nous puissions nous appuyer sur celle-ci et minimiser au maximum son impact économique. Au moins aurions-nous eu les éléments nous permettant de démontrer que la décision relevait d'un cas de force majeure.

Après m'être entretenu avec les services préfectoraux et transmis par mail mes observations et remarques, Monsieur le Préfet a pris ce jour la décision d'interdire l'organisation de notre congrès prévu le 7 et 8 janvier par un arrêté qui nous sera transmis dans les heures à venir.

Cette décision, même si elle paraît tardive, ne saurait souffrir de discussions ou remise en cause de notre part, tant la situation sanitaire et tout particulièrement la pression sur les services hospitaliers demeurent tendues. Notre responsabilité est de rechercher, en toutes circonstances même les plus compliquées, les meilleures solutions pour nos adhérents et dirigeants.

Mes pensées les plus fraternelles vont vers le Comité 90 et son président, je suis conscient de l'impact de cette annulation sur le moral de toute son équipe et certainement ses finances. Je les remercie pour leur investissement et leur disponibilité. Qu'il soit d'ores-et-déjà assuré que la Fédération ne les laissera pas tomber.

A ce stade, nous ne savons pas encore si nous convoquerons notre congrès en visio-conférence ou si un report en présentiel sera possible, ni la date à laquelle il pourrait se dérouler. Sachez que dès aujourd'hui nous mettons tout en œuvre pour répondre le plus rapidement à cette question.

Je suis sincèrement navré que notre vie associative et sportive soit soumise à ces aléas récurrents et notre vie sociale contrainte par des variants dont personne ne peut se targuer de savoir comment y répondre efficacement.

Dans l'attente de jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.
Malgré les circonstances, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Le Président de la FFPJP.

